CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER - SEBASTIEN DONRONT
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION LA CLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION LA CLE
22 place Henri Gadeau de Kerville
76100 Rouen

Association LA CLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association LA CLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne le rattachement des prestations et subventions de fonctionnement, aux charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'approche retenue par l'association et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 9 mai 2023 et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

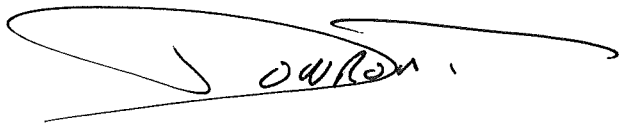
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 9 mai 2023

Le Commissaire aux comptes
SARL CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



SEBASTIEN DONRONT

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	6 946	5 735	1 211	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	349 426	275 929	73 498	45 686
Immobilisations financières				
Participations	999		999	999
Autres titres immobilisés	176		176	176
Autres immobilisations financières	75 685		75 685	76 184
Total I	**433 233**	**281 664**	**151 569**	**123 046**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	198 630		198 630	120 689
Autres créances	178 551		178 551	120 645
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	1 079 380		1 079 380	1 062 370
Charges constatés d'avance	7 122		7 122	8 056
Total II	**1 463 684**		**1 463 684**	**1 311 760**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 896 917**	**281 664**	**1 615 253**	**1 434 806**

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	442 093	452 574
Réserves des activités sociales et médico-sociales	168 797	141 788
Report à nouveau	113 005	77 080
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales		1 764
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	**-7 538**	**50 689**
Situation nette (sous-total)	**716 358**	**723 895**
Subventions d'investissement	13 872	8 353
Total I	**730 230**	**732 249**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	121 067	31 131
Provisions pour charges	140 651	152 045
Total III	**261 718**	**183 176**
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	69 443	71 761
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 154	98 666
Dettes fiscales et sociales	405 952	297 372
Autres dettes	29 170	48 188
Produits constatés d'avance	586	3 394
Total IV	**623 305**	**519 382**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 615 253**	**1 434 806**
(1) Dont à plus d'un an (a)	69 443	
Dont à moins d'un an (a)	553 862	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 849 315	1 880 251
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 987 640	1 813 147
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	144 207	71 955
Autres produits	2 934	2 165
Total I	**3 984 097**	**3 767 518**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 620 136	1 598 314
Impôts, taxes et versements assimilés	113 292	157 051
Salaires et traitements	1 545 638	1 451 307
Charges sociales	562 866	479 385
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	42 176	35 653
Dotations aux provisions		18 000
Autres charges	14 154	9 948
Total II	**3 898 261**	**3 749 658**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**85 835**	**17 860**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 390	522
Total III	**1 390**	**522**
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**1 390**	**522**

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**87 225**	**18 382**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 694	34 730
Total V	**3 694**	**34 730**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 874	1 944
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96 532	455
Total VI	**98 406**	**2 399**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-94 711**	**32 331**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**51**	**23**
Total des produits (I+III+V)	**3 989 181**	**3 802 770**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**3 996 719**	**3 752 081**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-7 538**	**50 689**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	43 674	100 581
Total	**43 674**	**100 581**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	43 674	100 581
Total	**43 674**	**100 581**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA CLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 615 253 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 7 538 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'Association regroupent les activités de l'ensemble de ces services formés du service Logement, du Samsah, du GEM La Sève, du Service d'aides à domicile, du GEM de Canteleu, du Service Formation, du GEM d'Elbeuf et du GEM de Barentin dont l'activité a démarré en septembre 2022. Les opérations comptables de chaque service font par ailleurs l'objet d'un suivi individualisé.

L'association comptabilise depuis l'exercice clos le 31/12/2014 les engagements de retraite. Les indemnités de fin de carrière à devoir au personnel ont été évaluées au 31/12/2022 à la somme de 120 651 euros en retenant les hypothèses de calcul suivantes :

- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis.
- Age de départ : 63 ans.
- Taux de rotation : 8% dégressif jusqu'à 50 ans.
- Départ à l'initiative du salarié.
- Taux de revalorisation des salaires : 1.50 % par an.
- Taux d'actualisation : 3 %.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

* Installations générales, agencements et aménagements divers :
  Matériels appartements : 3 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau :
  Mobilier appartements : 5 ans
  Matériel de bureau : 5-8 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Présentation de l'Association La Clé :

L'association a pour but de développer dans le département de la Seine Maritime des actions d'insertion et de réinsertion pour des personnes souffrant de troubles psychiques en lien avec des pathologies mentales et d'agir en faveur de la déstigmatisation du public concerné.

Pour mettre en oeuvre ces actions et réaliser ces objectifs, l'Association dispose des moyens suivants :

- Un service Logement.
- Un service d'Accompagnement médico-social pour adultes handicapés psychiques.
- Un service d'aide à domicile spécialisé.
- Un secteur dédié au développement d'actions de médiations sociales.
- Un service chargé d' actions de formation.

Le siège social de l'Association est situé au 22 Place Gadeau de Kerville 76 100 Rouen.

Divers :
L'association est reconnue d'intérêt général depuis le 5 décembre 2013.

GEM :
L'association gére un nouveau service s'agissant du GEM (Groupement entraide mutuelle) de BARENTIN dont l'activité a démarré en septembre 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 349	1 597		6 946
Immobilisations incorporelles	**5 349**	**1 597**		**6 946**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 154	4 344	832	44 666
- Matériel de transport	155 547	31 900		187 447
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 123	16 072	11 882	117 313
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**309 825**	**52 316**	**12 714**	**349 426**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	999			999
- Autres titres immobilisés	176			176
- Prêts et autres immobilisations financières	76 184	1 250	1 749	75 685
Immobilisations financières	**77 360**	**1 250**	**1 749**	**76 861**
ACTIF IMMOBILISE	**392 533**	**55 163**	**14 463**	**433 233**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LA CLE 76230 QUINCAMPOIX	1 000	-36 744	99,90	-4 780
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	999	999	26 500		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 349	386		5 735
Immobilisations incorporelles	**5 349**	**386**		**5 735**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 125	5 330	832	36 623
- Matériel de transport	145 127	8 770		153 897
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 886	10 405	11 882	85 409
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**264 138**	**24 505**	**12 714**	**275 929**
Total	**269 487**	**24 891**	**12 714**	**281 664**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 459 989 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	75 685		75 685
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	198 630	198 630	
Autres	178 551	178 551	
Charges constatées d'avance	7 122	7 122	
Total	**459 989**	**384 304**	**75 685**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	9 044
Personnel, produits à recevoir	6 451
Organismes soc, produits à recev.	4 993
Subvention GLP à recevoir	10 000
Etat, produits à recevoir	83 370
Divers, produits à recevoir	20 449
Intérêts courus à recev.	74
Total	**134 381**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	452 574	-10 859		-378	442 093
Réserves des activités sociales	141 788	27 009			168 797
RAN hors activités sociales	77 080	34 539	1 386		113 005
RAN des activités sociales	1 764			1 764	
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	50 689	-50 689		7 538	-7 538
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	**723 895**		**1 386**	**8 924**	**716 358**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	8 353		5 519		13 872
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**732 249**		**6 905**	**8 924**	**730 230**

Les fonds associatifs correspondent aux données suivantes :

Les résultats cumulés des exercices antérieurs du service Logement provenant de la gestion des activités principales 'accueil, hébergement" et de l'activité "vie associative" pour la somme de 171 809.59 E ainsi que des sommes affectées au projet associatif pour 17 729.55 E soit un total de 189539.14 E.

Les résultats cumulés des exercices antérieurs des autres services de l'Association à savoir :

- SAMSAH : 355 137.09 E
- GEM La Séve : 65 295.41 E
- SADS : 1 037.51 E
- Compte Général : -56.75 E
- GEM Canteleu : 48 527.17 E
- Service Formation : 18 268.89 E
- GEM Elbeuf : 46 146.98 E

Le résultat du présent exercice de chaque service correspondant à un résultat total de -7537.71 E se répartissant comme suit :

- Logement : -3 912.32 E
- SAMSAH : -13 177.28 E
- GEM La Sève : 8 639.09 E
- SADS : -86 344.93 E
- Compte Général : 6.11 E
- GEM Canteleu : 5 220.18 E
- Service Formation : 22 260.81 E
- GEM Elbeuf : 8 407.20 E
- GEM Barentin : 51 363.43 E

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 500		19 500		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	132 045	170	11 564		120 651
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	31 631	113 647	4 211		141 067
Total	**183 176**	**113 817**	**35 275**		**261 718**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			31 064		
Financières					
Exceptionnelles		96 000			

Une dotation au provision pour risques et charges exceptionnels d'un montant de 96 000 E a été comptabilisée dans les comptes de cet exercice au titre d'un rappel de cotisations susceptibles d'être mis en recouvrement par l'URSSAF. En effet, à l'issue du contrôle des cotisations de l'association réalisé par les services de l'URSSAF sur la période 1/1/2019 au 31/12/2021, l'URSSAF a adressé le 19/12/2022 à l'association une lettre d'observations faisant état d'un rappel de cotisations notamment au titre des cotisations se rapportant au personnel intervenant à domicile. La provision prend en compte le rappel de cotisations notifié dans le courrier d'observations majoré des pénalités de retard à payer et des honoraires des conseils.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 623 305 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 443		69 443	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 154	118 154		
Dettes fiscales et sociales	405 952	405 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 170	29 170		
Produits constatés d'avance	586	586		
Total	**623 305**	**553 862**	**69 443**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 318			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	38 055
Honoraires commiss.compt.	2 130
Honoraires comptables	6 460
Personnel détaché	1 677
Prestations Néoptim	10 794
Personnel autres charges à payer	79 178
Charges soc.congés à payer	49 055
Org.soc.charges à payer	22 608
Total	**209 957**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 122		
Total	**7 122**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	586		
Total	**586**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 880 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	174	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 700	
Amortissements des immobilisations	532	
Provisions pour risques et charges	96 000	
Subventions d'investissement virées au résultat		3 481
Autres produits		213
TOTAL	**98 406**	**3 694**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	8	9	5
Employés	18	35	53	43
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**19**	**43**	**62**	**48**

Contributions volontaires

L'association bénéficie de subventions en nature du Centre Hospitalier du Rouvray sous forme de mise à disposition gratuite de personnel comptabilisée dans les comptes de l'exercice pour un montant de 43 674 E. Le montant comptabilisé correspond au coût salarial d'une salariée détachée par le CHR du Rouvray intervenant au sein du service Logement.